

Solidaires en action N° 153

Le 19 février 2018

8 mars 2018 : à la grève !!!

Le moment est venu de dire stop, on arrête

- ◆ d'être moins payées et dévalorisées
- ◆ d'être précarisées et partiellisées
- ◆ d'être plafonnées ou collées au plancher
- ◆ d'être des retraitées pauvres
- ◆ d'être blaguées, violentées, harcelées, agressées, assassinées
- ◆ d'être abonnées aux torchons, aux lessives
- ◆ d'être cantonnées aux soins des petit.es et des très grand.es
- ◆ d'être dévalorisées et réduites aux « etc »...
- ◆ d'être stigmatisées
- ◆ d'être achetées et vendues
- ◆ d'être « publicité »
- ◆ d'être bien habillées, bien coiffées, bien chaussées

Le monde ne peut pas fonctionner sans nous !

Prouvons-le dans la rue le 8 mars !

Retrouvez tout le matériel disponible pour préparer cette journée d'action et de grève sur <https://www.solidaires.org/Dans-l-action-et-la- greve-pour-les-droits-des-femmes-le-8-mars>



17 mars : Marche des solidarités

L'Union syndicale Solidaires sera présente le 17 mars dans les nombreuses manifestations qui auront lieu en France à l'occasion des **journées internationales contre les violences policières et contre le racisme**.

Des familles de victimes, des collectifs de sans-papiers et de migrant-es, des collectifs de foyers ouvriers, l'assemblée des blessé-es sont, avec le soutien d'organisations antiracistes, à l'initiative de cet appel.

Cette marche des solidarités du 17 mars est un appel au respect de la vie et de la dignité de toutes et tous, ce qui implique le respect des droits de chacun et chacun-e, notamment :

- ◆ Des **droits des migrant-es** à un accueil digne, ce qui implique l'arrêt du démantèlement des campements qui conduit à une véritable chasse policière de leurs occupant-es.
- ◆ Des **droits de tous les enfants** à la scolarisation et au respect de la présomption de minorité.
- ◆ Des **droits égaux au travail**, pour qu'aucun-e salarié-e ne soit victime de patrons qui profitent de situations d'illégalité ; le droit du travail doit pouvoir s'appliquer à tous les travailleurs et travailleuses, y compris aux sans-papiers.
- ◆ Des **droits pour les jeunes des quartiers populaires** stigmatisé-es, agressé-es, blessés et tué-es par la police, et qui sont discriminé-es à l'embauche et dans l'emploi.

L'Etat doit cesser ses pratiques et politiques racistes : cela implique qu'il se donne les moyens d'arrêter les contrôles au faciès, de lutter contre l'impunité des crimes policiers et qu'il adopte une véritable politique d'accueil. Il faut en finir avec les stigmatisations et les politiques institutionnelles contre les jeunes des quartiers, contre les Musulman-es ou supposé-es tel-les, contre les Roms... Il faut enfin que l'Etat français assume son histoire et ses fondations coloniales et leurs conséquences toujours bien présentes dans notre société.

Le gouvernement entend faire des travailleurs et travailleuses du social des auxiliaires de police, c'est pour notre syndicat inacceptable et nombreux-ses sont ceux et celles qui ont décidé de s'organiser pour le refuser.

Ainsi, comme les années précédentes, nous appelons les salarié-es à participer aux manifestations, à les préparer de façon unitaire avec les collectifs et les associations qui les soutiennent.



Fonction publique : grève le 22 mars

Malgré la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette journée d'action.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

De nouveaux projets, comme CAP 22, vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que **les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous et toutes**, les organisations syndicales CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, appellent toutes et tous les agent-es des trois versants de la Fonction publique à une **journée d'action, de grève et de manifestation**, le 22 mars 2017.

Fonction publique

22 Mars 2018

**journée unitaire
actions / grèves
manifestations**



22 février : grève générale à Air France

La majorité des syndicats d'Air France (FO, UNSA, CGT, CFTC, SUD Aérien, Alter, SNPL, SPAF, SNPC) vient de s'opposer à l'accord NAO 2018.

En réponse, la direction a décidé unilatéralement de maintenir les augmentations issues de cette mascarade de négociation approuvée par les seules CGC et CFDT, démontrant ainsi à quel point leurs signatures étaient malvenues et jouaient contre l'intérêt des salarié-es. Cette aumône est bien en dessous des attentes des salarié-es. Elle ne pourra compenser l'augmentation du coût de la vie et rattraper les salaires bloqués depuis 2011 !

A ce titre, les organisations syndicales demandent une **augmentation générale des salaires de 6%**. A l'appui de cette demande, nos organisations syndicales appellent l'ensemble du personnel Air France, **tous secteurs et tous métiers confondus** (personnels au sol, personnels navigants commerciaux, personnels navigants techniques), à une **journée de grève générale** le 22 février.

Retraités-es : dans la rue le 15 mars

Stupéfaction, colère ! De nombreuses personnes en retraite, ne se considérant pas « aisées parmi les plus aisées » selon l'expression du Président Macron, ont découvert l'augmentation de 25 % de leur CSG en recevant leur relevé de pension fin janvier. C'est le cas par exemple du couple de retraités de 64 ans, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension, et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, ils perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an.

Les retraités-es ont connu 4 ans de blocage de la pension de base et davantage pour la complémentaire, une baisse de revenus par des mesures fiscales spécifiques, mais jamais une telle amputation de la pension, doublé d'un gel en 2018 !

A cette baisse s'ajoutent les augmentations de prix au 1^{er} janvier, les complémentaires santé, le gaz (+ 6,9 %), le forfait hospitalier qui passe à 20 €, les taxes sur le carburant...

En même temps, **les plus fortuné-es auront un cadeau de 4,5 milliards d'euros grâce à la suppression de l'ISF** pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes. Quand Macron applique l'austérité à environ 150 retraité-es, c'est pour permettre à la ministre du travail de gagner 62 000 euros par la suppression de son ISF !

Le 15 mars, neuf organisations de retraités-es, CGT, FO, CFTC, CGC, Solidaires, FSU, FGR-FP, LSR et UNRPA appellent à manifester et demandent une rencontre au 1^{er} ministre. **La pension n'est pas une allocation sociale, mais un droit acquis par le travail.**



Education : contre la sélection sociale

Plusieurs des structures de l'Union syndicale Solidaires (Solidaires Etudiant-e-s, Sud Education, Sud Recherche EPST, SUNDEP Solidaires) participent activement à la construction d'un mouvement qui vise à **contrer l'offensive libérale sur l'éducation**.

A l'heure où les inégalités sociales continuent de se creuser, les réformes annoncées et analysées par nos syndicats font craindre le pire en terme d'inégalités et de sélection sociale dès le lycée. Pendant ce temps, les moyens humains ne sont dans bien des cas pas à la hauteur des besoins réels.

Solidaires soutient les **mobilisations des personnels de l'éducation**, dans les écoles, collèges, lycées et universités qui ont décidé d'une prochaine date de **grève le 22 mars**, à l'appel de l'intersyndicale de l'éducation et qui poursuivront la lutte contre des projets de réforme catastrophiques pour tous les usagers et usagères du service public d'éducation : réforme du recrutement à l'université, réforme du bac...

pour nous / pour nos enfants / pour nos élèves

MOBILISATION GENERALE

**CONTRE la sélection sociale
des moyens pour l'éducation**

Union
syndicale
Solidaires

SNCF : mobilisation dans les postes d'aiguillages

Depuis plusieurs mois, **les conflits se succèdent dans les postes d'aiguillages d'Ile-de-France**. Les revendications sont essentiellement liées à la rémunération et aux conditions de travail. Les cheminotes et les cheminots ne se résignent pas à voir leur rémunération stagner et leur pouvoir d'achat baisser ; d'autant plus en subissant des horaires et des conditions d'utilisation très contraignantes, avec des responsabilités importantes et une formation continue exigeante.

Le 15 février, à l'appel notamment de SUD-Rail, plusieurs centaines d'aiguilleurs et agent-circulation de toute l'Ile-de-France se sont mis en grève et se sont rassemblés dans les gares puis devant la direction de la circulation avec pour objectif d'unifier et de coordonner toutes les luttes locales !

Augmentation de la charge de travail, en particulier la nuit, automatisation des postes d'aiguillage qui menace nos emplois, manque d'effectifs qui conduit à de nombreux postes non tenus malgré notre obligation d'assurer la continuité de la circulation des trains, infractions répétées à la réglementation du travail, congés refusés, aptitudes médicales de plus en plus strictes qui entraînent des procédures de reclassement subites et une importante baisse de rémunération...

Tous ces éléments alimentent ces mobilisations, d'autant que la direction ne donne aucune piste d'amélioration, pire les dirigeants de la SNCF ont annoncé que les voyageurs-euses comme les cheminot-es devaient s'attendre à des conditions de circulation difficile en IDF pour les huit prochaines années !

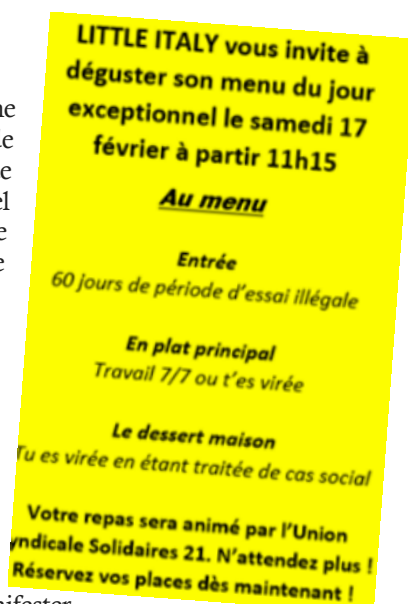
Le jour de la grève, le **rapport Spinetta** a par ailleurs été rendu public et **constitue, sans surprise, une attaque frontale contre le service public ferroviaire** : fermeture de milliers de km de lignes, privatisation accélérée des lignes TER, dépeçage des entreprises publiques et fin du statut... les conclusions de ce rapport vont nécessiter une riposte massive des cheminot-es et la jonction des nombreux conflits locaux et sectoriels !

Dijon : le patron ferme boutique

Mettre fin à un contrat à durée indéterminée à peine un jour après avoir imposé à une salariée d'une enseigne de restauration de la Toison d'Or à Dijon une seconde période d'essai est évidemment illégal. Encore plus quand on ne respecte pas la procédure de licenciement sachant que le contrat de travail initial, jamais fourni, fixait un temps partiel de 25h hebdomadaires. Or c'est 39h par semaine qu'effectuait cette personne avec une paie qui, elle, stagnait à 25h, les heures supplémentaires au mieux récupérées selon le bon vouloir du patron.

Bref voilà qui nécessitait quelques explications du patron avant de partir aux prud'hommes et ses indemnités pour licenciement abusif désormais plafonnées. Lequel fixa rendez-vous dans son restaurant lors duquel Solidaires rappela **les règles de base du droit du travail** que même le président des riches n'a pas encore osé supprimer et obtenir une juste réparation du préjudice. Pour toute réponse, le patron préféra évacuer sa clientèle (ravie elle de partir sans payer) et fermer boutique ! Un **patron prêt à sacrifier son chiffre d'affaires par crainte du rapport de force syndical et de la mauvaise publicité** qui de toute manière lui fut faite, cela on n'avait encore jamais vu !

La suite au prochain épisode : samedi 24 février 2018 où nous viendrons à nouveau manifester notre soutien à cette salariée.



Saint Denis : avec les chômeur-euses

Le 14 février une centaine de militant-es des associations de chômeur-euses et des organisations qui les soutiennent, dont Solidaires, ont **investi le magasin Carrefour de Saint Denis**. Ils et elles ont défilé dans les rayons en distribuant des tracts aux client-es et aux membres du personnel. Toutes les personnes portaient des autocollants et des affiches sur les caddies exigeant une indemnisation pour tous les chômeur-euses avec le SMIC comme référence. Le rassemblement s'est terminé à l'extérieur avec des prises de paroles pendant qu'une délégation était reçue par le responsable du magasin.

Le choix de Carrefour visait à montrer les **liens entre la politique du dividende des grands groupes et les conséquences pour les salarié-es** qui se trouvent ou se retrouveront demain au chômage. Ce n'était qu'une première initiative.

Les négociations de l'Unedic qui devaient se terminer le 15 février se prolongeront le 22. Le gouvernement devrait présenter un projet de loi prétendant à l'extension du régime d'assurance chômage tout en visant un contrôle systématique des chômeur-euses le 21 mars.



Travailleur-euses sociaux : toujours mobilisé-es

Depuis des années, **les politiques d'austérité des gouvernements successifs accompagnées par les patrons du secteur ont transformé le travail Social et Médico-Social en variable d'ajustement économique**. Cette année, le Gouvernement Macron fait encore des économies sur le dos des salarié-es avec la loi de Financement de la Sécurité Sociale. Le 14 février était donc une journée de mobilisation pour les salarié-es du secteur.



A Paris, avec la Commission mobilisation du travail social d'Ile-de-France à laquelle participe SUD Santé sociaux, 150 travailleur-euses sociaux ont envahi le siège national du groupe SOS à l'issue de la manifestation « **grève générale du travail social** ». En occupant le groupe SOS, nous nous opposons à la collaboration de certaines associations avec la **chasse aux sans-papiers** menée par l'Etat à travers la circulaire Collomb.

En occupant le groupe SOS, nous entendons cibler le fer de lance des entrepreneurs du social qui livre l'action sociale aux griffes de la finance à travers les « social impact bound ».

Mécaniciens Air France : appel à solidarité

Nous, les mécaniciens/techniciens avions Air France sommes en grève depuis le 13 novembre 2017 **pour une revalorisation de nos salaires, des emplois et la reconnaissance de notre expérience et de notre technicité**.

Nous sommes les garants de la sécurité des vols. Cela exige des effectifs suffisants, de grandes compétences et de l'expérience, qui ne sont actuellement pas assez reconnues par notre compagnie.

Depuis 2 mois, nos représentants grévistes tentent d'obtenir une réunion de négociations avec les dirigeants de la Maintenance Air France. Nous avons même proposé une main tendue à notre direction (suspension du conflit pendant 48h) pour pouvoir les rencontrer et négocier. Mais notre proposition n'a pas été acceptée.

Nous sommes en grève depuis 2 mois et avons besoin d'aide. Si vous voulez nous soutenir, vous pouvez verser à la **caisse de grève**: <https://www.lepotcommun.fr/pot/yyerj6la>

Elle est gérée par Sud Aérien qui garantit que l'intégralité des fonds récoltés sera reversée aux mécaniciens en grève.

Solidaires en action : aussi sur Facebook

Une page Facebook Solidaires en action vient d'être lancée : <https://www.facebook.com/SolidairesAction>

L'objectif est de recenser les publications des luttes des structures de Solidaires pour avoir une vue plus globale rapidement d'une partie de notre action syndicale.

N'hésitez pas à vous abonner si vous êtes sur Facebook, à relayer cette page, à y poster vos luttes et à faire tourner l'adresse dans vos structures !

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->